LA MAISON DU FILTRE

19, rue Forest Ducos - BP 2503 - 98846 Nouméa Cedex
Tel : (687) 27 38 00 - Fax : (687) 27 29 60
Email : gestion@groupepaulez.com / commercial@lamaisondufiltre.nc

MAISON DU FILTRE ET DE L'ELECTRO-DIESEL

TEL : 27.38.00 FAX : 27.29.60

CONTRAT D'OUVERTURE DE COMPTE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société MAISON DU FILTRE, SENED au capital de 100 000 FCFP, dont le siège social est à Nouméa, 19, rue Forest Ducos, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 377 431, représentée par Monsieur Grégory LÉZÉ.

D'UNE PART,
Ci-après dénommé le fournisseur

ET

NOM DU DIRIGEANT : ORO KITIRO Sonia

SOCIETE : CEPA SARL

ADRESSE : 16 RUE Julien Beliet - ZAC PAIOMA - 98835 DUMBEA

BANQUE : BCI N° DE COMPTE : 28540602016
(joindre un RIB)

N° RIDET : 1133909.001 N° RCS :
(joindre un extrait Kbis)

B.P : 3290 98810 Mont-dore TEL : 25 12 81 FAX : 25 12 81

EMAIL COMPTABILITE : assist-dir@cepa.nc

EMAIL DIRECTION : direction@cepa.nc

Mode de règlement : ☐ CHQ à présentation fin de mois
☒ Virement 30 jours fin date mois le 30. ☐ Prélèvement automatique

D'AUTRE PART,
Ci-après dénommé le client

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Par les présentes, la société MAISON DU FILTRE ET DE L'ELECTRO-DIESEL ouvre au client nommé ci-dessus, un compte courant, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

GULF WESTERN OIL

LA MAISON DU FILTRE

19, rue Forest Ducos - BP 2503 - 98846 Nouméa Cedex
Tel : (687) 27 38 00 - Fax : (687) 27 29 60
Email : gestion@groupepaulez.com / commercial@lamaisondufiltre.nc

CLAUSES ET CONDITIONS

ARTICLE 1 : Les opérations de ce compte retraceront les facturations pour fournitures de marchandises ainsi que les remises et avoirs y afférant.

ARTICLE 2 : La délivrance des fournitures n'interviendra que sur BON DE COMMANDE, bon de livraison ou facture émargée, portant obligatoirement le cachet de l'entreprise du client ; l'un ou l'autre des documents doit être dûment signé par le réceptionnaire se présentant au nom du client. Sa signature équivaudra de plein droit à celle du client et sera expressément présumée comme telle.

ARTICLE 3 : Le client s'engage à régler ses achats à 30 jours date de facture. Un relevé de compte reprenant les opérations effectuées dans le mois sera envoyé mensuellement.

ARTICLE 4 : En delà d'un seuil de chiffre d'affaires annuel fixé à 360.000 FCFP, le compte pourra être fermé à l'initiative du fournisseur.

ARTICLE 5 : Toute facture impayée à l'échéance prévue à l'article 3 produit de plein droit un intérêt égal au taux légal à compter du premier du mois suivant cette échéance. De surcroît, le fournisseur pourra alors procéder sans préavis à la fermeture du compte.

ARTICLE 6 : Si un règlement par effets de commerce est convenu, toute acceptation de plus d'une traite est présumée faire l'objet d'une chaine d'effets et le non-paiement à l'échéance d'une seule traite entraîne de plein droit la déchéance du terme de tous les effets subséquents et deviennent par conséquent exigibles immédiatement. La demande de report d'une traite sera assimilée à un défaut de provision, sauf accord exprès et par écrit du fournisseur.

ARTICLE 7 : En cas de recouvrement judiciaire des sommes dues au fournisseur, il est expressément convenu que le client sera tenu de payer in sus une clause pénale pour simple retard égale à 10 % du montant exigible.

ARTICLE 8 : Tout litige entre le fournisseur et le client sera de la compétence exclusive des juridictions de NOUMEA, quels que soient les changements de siège ou de domicile du client.

ARTICLE 9 : La présente ouverture de compte sera résiliée de plein droit, si bon semble au fournisseur, et sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, du seul fait du non-respect de l'une des clauses du présent acte.

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile :

- La société MAISON DU FILTRE en son siège social : 19, rue Forest Ducos 98800 NOUMEA
- Le client

GULF WESTERN OIL

LA MAISON DU FILTRE

19, rue Forest Ducos - BP 2503 - 98846 Nouméa Cedex
Tel : (687) 27 38 00 - Fax : (687) 27 29 60
Email : gestion@groupepaulez.com / commercial@lamaisondufiltre.nc

ARTICLE 10 : Clause suspensive d'attribution de remise

Si une remise est éventuellement accordée, elle n'est effective qu'à la condition suspensive que le prix mentionné soit intégralement réglé dans le délai indiqué sur la facture, ou à défaut, dans le délai indiqué lors de la présente ouverture de compte.

Passé ce délai le client ne pourra se prévaloir des remises qui lui auraient été consenties ; ces remises seront comptabilisées dans le calcul du solde débiteur qui en sus produira de plein droit un intérêt calculé au taux légal à compter du premier jour du mois suivant et ce sans que soit nécessaire l'envoi d'une mise en demeure.

ARTICLE 11 : Clause de réserve de propriété

Les marchandises et fournitures livrées restent la propriété de LA Maison du Filtre jusqu'à paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Ne constitue pas paiement, au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre).

Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entrainer la revendication des biens, objet des présents contrats. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

La présente clause de réserve de propriété est soumise aux dispositions de la loi 80335 du 12 mai 1980.

Fait à Nouméa, en double exemplaire
Le 21 04. 2021

LE FOURNISSEUR
Signature

Cachet

LE CLIENT
Signature
Faire précéder la signature de la mention
« lu et approuvé – Bon pour accord »

Lu et approuvé - Bon pour accord

Cachet

CEPA sarl
Création Entretien Paysage Arrosage
Sarl au capital de 1.500.000 xpf
BP. 3290 - 98810 MONT-DORE
Tél./Fax : 25 12 81 - Ridet : 1 133 909.001

Direction des Affaires Economiques
Gouvernement de Nouvelle Calédonie
REGISTRE DU COMMERCE
34B RUE DU GENERAL GALLIENI
BP M2
98849 NOUMEA CEDEX

Code de vérification : wnvyk4n864
https://www.infogreffe.fr/controle

N° de gestion 2012B00592

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 3 mai 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	1 133 909 R.C.S. Nouméa
Date d'immatriculation	31/08/2012
Dénomination ou raison sociale	**CEPA**
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Capital social	1 500 000,00 Franc CFP
Adresse du siège	46 rue Julien Belet Docks 1 et 2 - Plaine Adam 98835 Dumbéa
Activités principales	L'acquisition sous toutes formes, directe ou indirecte, la propriété, l'administration, la gestion et la vente de tous droits et biens mobiliers en général tels que titres de participation, actions, parts sociales, parts d'intérêt, obligations. La prise de participations et la prise de contrôle, dans toutes sociétés ou entreprises financières, commerciales, industrielles, artisanales, de prestations de services, civiles, mobilières ou immobilières
Durée de la personne morale	Jusqu'au 30/08/2111
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant - Associé

Nom, prénoms	ONO KITIRO Thierry
Date et lieu de naissance	Le 05/04/1969 à NOUMEA (988)
Nationalité	FRANCAISE
Domicile personnel	65 rue des Palourdes Boulari 98809 Mont-Dore

Gérant - Associé

Nom, prénoms	CUER Sonia, Vaea, Paula
Nom d'usage	ONO KITIRO
Date et lieu de naissance	Le 14/11/1971 à NOUMEA (988)
Nationalité	FRANCAISE
Domicile personnel	65 rue des Palourdes Boulari 98809 Mont-Dore

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	46 rue Julien Belet Docks 1 et 2 - Plaine Adam 98835 Dumbéa
Activité(s) exercée(s)	Entretien et création de jardins et espaces verts + Travaux d'aménagements intèrieurs et extèrieurs
Date de commencement d'activité	01/01/2014
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Le Greffier

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
NOUVELLE CALEDONIE
DAE

FIN DE L'EXTRAIT

Institut de la Statistique
et des Études Économiques
Nouvelle-Calédonie

SITUATION AU REPERTOIRE RIDET
A la date du mardi 8 juin 2021

CEPA
BP 3290
98810 MONT DORE

Situation de l'entreprise	**Immatriculée au Ridet le 28/08/2012**
Numéro RID	1 133 909
Désignation	CEPA
Sigle, Nom commercial	
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SARL)
Situation de l'établissement	**Immatriculé le 28/08/2012, déclaré actif au 01/11/2012**
Numéro RIDET	**1 133 909.001**
Enseigne	
Adresse	Docks 1 et 2 Plaine Adam 46 rue Julien Belet Dumbéa
Activité principale exercée (APE)	Entretien et création de jardins et espaces verts
Code APE	**81.30Z** *Services d'aménagement paysager*
Activités secondaires éventuelles	•Travaux d'aménagement intérieur et extérieur

IMPORTANT

Le numéro Ridet doit obligatoirement figurer sur toute correspondance de l'entreprise.
En cas de modification (adresse, activité, statut, raison sociale ...) ou désaccord avec l'un des renseignements portés sur cet avis, contactez le centre de formalités des entreprises dont vous dépendez (CCI, CMA ou Chambre d'agriculture).
Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation. À l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code d'Activité Principale Exercée (APE), n'ont de valeur que pour les applications statistiques. Ce code APE est attribué par l'Isee, selon la Nomenclature des Activités Françaises applicable en Nouvelle-Calédonie.